

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PASS CHERBOURG

Rapport d'activité 2024



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
• LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN	4
• LA PASS DU CHPC.....	5
• Mode d'organisation de la PASS.....	6
• Localisation de la PASS:.....	6
• L'équipe concourant à l'activité de la PASS	7
ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE	8
• REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	9
• TRAVAIL EN RESEAU.....	11
PUBLIC ACCUEILLI EN 2024	13
• FILE ACTIVE EN 2024	14
SYNTHESE DES INDICATEURS DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI.....	16
• LES CONSULTATIONS MEDICALES.....	17
• LES CONSULTATIONS INFIRMIERES.....	18
• LES INTERVENTIONS SOCIALES.	19
• ACTIVITES ADMINISTRATIVES.	1920
BILAN ET PERSPECTIVES	Erreur ! Signet non défini.22
• les projets dans lesquels l'équipe s'est investie	23
• BILAN 2024.....	24
• LES PERSPECTIVES 2025.....	25
BILAN FINANCIER 2024.....	26
• LES MOYENS FINANCIERS ET LE COMPTE DE RESULTAT.....	27

PRESENTATION GENERALE

LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Etablissement public de santé intercommunal né de la fusion, en 2006, du centre hospitalier Louis Pasteur de Cherbourg et du centre hospitalier de Valognes.

Adresse / coordonnées :

Site de Cherbourg : rue du Val de Saire, 50100 CHERBOURG

02 33 20 70 00 / 02 33 20 75 18

Site de Valognes : 1 avenue du 8 Mai 1945, 50700 VALOGNES

02 33 95 70 00 / 02 33 95 70 07

Le CHPC se compose de six sites :

Cherbourg-Octeville :

- [L'hôpital Pasteur](#) en centre-ville, regroupant des services de médecine, chirurgie, spécialités médicales, obstétrique, gynécologique, pédiatrique et des urgences adultes et pédiatriques.
- [L'IFSI](#), rattaché à l'établissement et dans le même périmètre que l'hôpital,
- [L'EHPAD « Le Gros Hêtre »](#) à Octeville,
- [La blanchisserie](#) inter hospitalière, rue Kœning à Cherbourg,

Valognes :

- [L'hôpital Simone Veil](#), regroupant des services de médecine polyvalente, de SSR, des consultations de spécialités, un plateau technique et une Unité de Soins Hospitaliers Régulés (USHR). L'hôpital est également doté de services techniques et logistiques.
- [L'EHPAD « Le Pays Valognais »](#) dans le périmètre de l'hôpital

Afin de répondre aux difficultés d'accès à la santé des personnes en situation de précarité, la loi de lutte contre les exclusions du 31 juillet 1998, a prévu :

- L'élaboration des premiers Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)
- La mise en place de dispositifs spécifiques favorisant l'accès à la santé des plus démunis, dont les PASS

La circulaire n° 736 du 17 décembre 1998 les définit ainsi : « *Les PASS constituent des cellules de prise en charge médico-sociale qui doivent faciliter l'accès des personnes en situation de précarité, non seulement au système hospitalier, mais aussi au réseau institutionnel ou associatif de santé, d'accueil et d'accompagnement social en poursuivant un objectif global de réinsertion du patient dans le dispositif de droit commun relatif aux soins et à la santé* ».

La lutte contre l'exclusion sociale a été à nouveau inscrite dans les missions de la loi du 21 juillet 2009 dite loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire ». La circulaire du 18 juin 2013, relative à l'organisation et au fonctionnement des PASS, a réaffirmé la volonté nationale de valoriser et d'optimiser le fonctionnement des PASS, dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale.

En Normandie, le P.R.A.P.S. (Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies) 2018–2023 rappelle le rôle des P.A.S.S. comme « passerelles » pour « l'accès aux droits et au système de santé pour tous ».

La PASS du CHPC est rattachée à la Direction du Parcours-Patient et à la cadre de proximité du service social hospitalier. Elle est aussi quotidiennement en contact avec d'autres structures médico-sociales, des associations partenaires et la médecine de ville. Elle a pour missions :

- De faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins des publics en situation de précarité
 - o Repérer les obstacles à l'accès aux soins des personnes démunies.
 - o Assurer une coordination de la prise en charge médico-sociale.
 - o Garantir l'accès aux médicaments tout au long du traitement (à l'hôpital ou à la sortie).
 - o En fonction des besoins : mettre en œuvre des actions d'information, de prévention et d'éducation à la santé.
- D'assurer la continuité des soins dans le cadre d'une prise en charge globale de santé
 - o Identifier et développer les relations avec les partenaires extérieurs du secteur social et médico-social intervenant en matière de lutte contre l'exclusion
 - o Assurer l'orientation et l'accompagnement des publics en situation de précarité et la mise en place de relais vers les structures aptes à ménager la prise en charge globale de la santé, en interne et en externe.
- De s'inscrire dans une démarche partenariale pour une coordination du social et du sanitaire.
- De réaliser la coordination médico-sociale en concertation avec le référent social de la PASS.

Mode d'organisation de la PASS

La PASS du CHPC est un dispositif transversal. L'équipe pluridisciplinaire qui la compose travaille conjointement pour permettre un meilleur accès aux soins des patients.

Elle offre l'accès à des permanences, tant à l'intérieur de l'hôpital avec un accès direct au plateau technique, qu'à l'extérieur de l'hôpital avec des orientations vers des partenaires.

La PASS fonctionne toute l'année, selon le planning suivant :

L'équipe de la PASS est présente du lundi au vendredi de 8h15 à 16h45, horaires cumulés des IDE, ASS et Agent d'accueil.

Les patients sont accueillis prioritairement sur les permanences aux horaires suivantes :

Lundi 9h30-12h30 (agent d'accueil, IDE, ASS, médecin) sur rendez-vous.

Mercredi 9h30-12h30 (IDE, ASS) sans rendez-vous.

Jeudi 9h30-12h30 et 13h30-15h30 (agent d'accueil, IDE, ASS, médecin/ médecins bénévoles) dans les locaux du centre de ville de Cherbourg sans rendez-vous.

L'IDE est en RTP les mardis journée et mercredis après-midi des semaines impaires

L'agent d'accueil est en RTP les mercredis.

Les lundis après-midi (IDE, agent d'accueil, ASS), mardis (Agent d'accueil et ASS), mercredis après-midi (IDE et ASS) et vendredis journée (Agent d'accueil, IDE, ASS) sont consacrés aux temps administratifs, partenariaux, suivi des démarches et des soins, etc... Ils peuvent aussi être des temps de rendez-vous pour des situations spécifiques.

L'agent d'accueil a un temps spécifique PASS dentaire les mardis matins : 9h00-12h30.

Localisation de la PASS:

- PASS Interne :

La PASS Interne accueille les patients dans les locaux du Centre Hospitalier Public du Cotentin (site de Cherbourg) – au Rez-de-jardin, rue Vintras.

Une ligne téléphonique dédiée à la PASS est opérationnelle : 02.33.20.75.77 – Poste 37577.

- PASS Externe – PASSerelle

Pour rendre le service plus accessible aux personnes les plus éloignées du soin, depuis 2012, une **Permanence externalisée est organisée**, parking Gambetta - CHERBOURG EN COTENTIN.

Les conditions d'accueil des patients et du personnel n'étant plus adaptées : douche qui fuit dans la salle d'attente, humidité dans un bureau empêchant de recevoir du public en lien avec une odeur fortement désagréable, salle d'attente trop petite générant des difficultés pour circuler dans les locaux,

Un test de de relocalisation de la PASS externe vers la PASS interne est en cours d'expérimentation depuis fin novembre 2024 afin de remédier à ces difficultés.

L'équipe concourant à l'activité de la PASS

Désignation	Nom/Prénom	ETP	Financement PASS	Mise à disposition, bénévolat ou partenariat
Cadre de santé	Stéphanie NICOLLE	0.10	MIG PASS	
Personnel médical	Emeline DUROY, médecin coordonnateur	0,20	MIG PASS	
	Jean-Luc BARBET, médecin	Bénévoles		Bénévolat
	Frédéric BASTIAN, médecin			
	Nathalie CLAVIER, médecin			
	Véronique GRUDET, médecin			
	Claudine MORIN, médecin			
	Guy RISBEC, médecin psychiatre			
	Anne WUCHER, médecin, référente de l'équipe des bénévoles			
Personnel paramédical	Maud FLEURY, IDE 0,75 ETP Manuella KERLEAU 0,20 ETP	0,95	MIG PASS	
	P. GUILLERM, IDE Psychiatrique	EMPP		Partenariat avec la FBS
Personnel social et médico-social	Delphine DELAMARE Lucie BLANCHARD Assistantes sociales PASS somatique 1,10 ETP PASS Dentaire 0,20 ETP	1,30	MIG PASS	
	Marie LEFRANCOIS, Secrétaire médico-sociale PASS somatique 0,50 PASS dentaire 0,30	0,80	MIG PASS	



Dr Emeline DUROY
Médecin



Delphine DELAMARE
Assistante Sociale



Lucie BLANCHARD
Assistante Sociale



Maud FLEURY
Infirmière



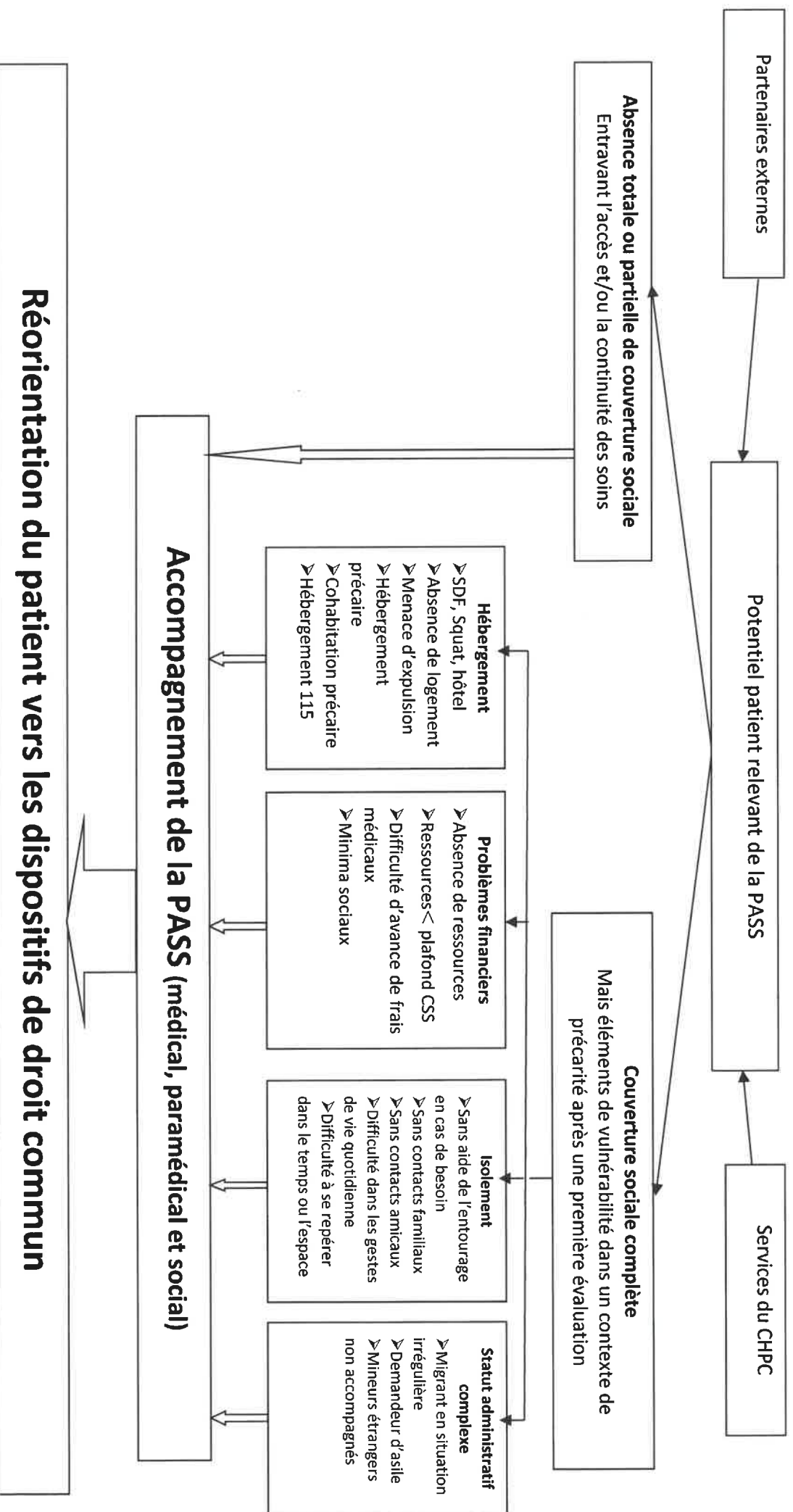
Manuella KERLEAU
Infirmière



Marie LEFRANCOIS
Secrétaire

ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE

REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS



PARTENARIATS
ET
TRAVAIL EN RESEAU

Des dispositions prises avec les partenaires pour assurer la continuité des soins et la promotion du travail en réseau

Dans le cadre du processus de continuité de soins et de prise en charge des patients s'adressant à la PASS, des dispositions ont été mises en place avec les partenaires du territoire à travers :

- **Un Comité de pilotage** : 03/06/24 dont l'ordre du jour est consacré au bilan de l'année 2023 et les perspectives 2024

Le comité de pilotage de la PASS se tient 1 fois par an dans les locaux du CHPC.

Il est constitué :

- o De l'Agence Régionale de Santé
- o Des directions du CHPC ou représentants (direction générale, direction des soins infirmiers, direction des ressources humaines)
- o Du chef et cadre du pôle M du CHPC
- o De la ville de Cherbourg en Cotentin
- o De l'Atelier Santé Ville
- o De la CPAM
- o D'un représentant des médecins bénévoles de la PASS Externe
- o De l'équipe de la PASS interne
- o De la Fondation Bon Sauveur
- o Des partenaires de secteur : IRSA, Conscience Humanitaire, Coallia, FTDA...

Le CPOM 2024 n'a pas eu lieu.

- **Un Comité technique**

Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques de la PASS, un comité technique est institué. Ce comité technique est composé de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la PASS et se tient au besoin.

- o 20/06/2024 : rencontre entre la direction et les médecins bénévoles concernant le devenir de la PASS Gambetta
- o 09/10/2024 Rencontre avec la ville de Cherbourg, médecins bénévoles, direction CHPC et équipe de la PASS concernant les locaux de Gambetta
- o 14/11/2024 : Rencontre avec la ville de Cherbourg, médecins bénévoles, direction CHPC et équipe de la PASS concernant les locaux de Gambetta
- o 19/12/2024 Rencontre avec la ville de Cherbourg, médecins bénévoles, direction CHPC et équipe de la PASS concernant les locaux de Gambetta.

Des réunions hebdomadaires, en lien avec l'activité quotidienne ont lieu :

Un staff tous les vendredis matin de 9h à 10h30 réunissant l'équipe interne de la PASS.

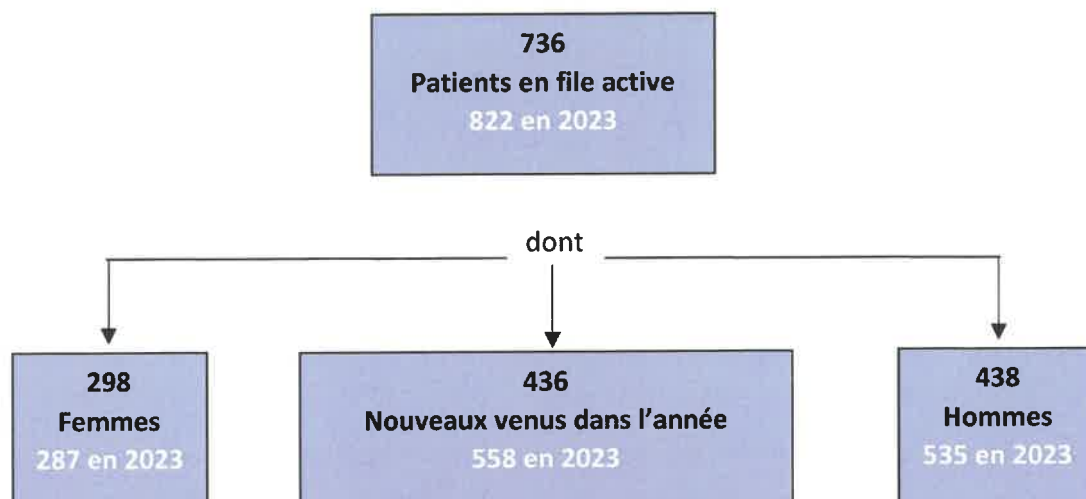
Pour 2024 :

Rencontres avec les partenaires :

- Participation à la réunion de Veille Sociale de la Manche du SIAO : rencontres trimestrielles
- Rencontre bimestrielle avec le bureau des mouvements du CHPC
- Participation au STAFF avec les PMI
- Participation aux réunions mensuelles partenariales de l'accueil de jour ADSEAM
- Groupe d'Analyse de Pratiques Professionnelles : rencontres trimestrielles
- 07/05/2024 : rencontre Segur de la Précarité à Saint Lô
- 24/05/2024 Webinaire organisé par la DGOS pour les coordonnateurs régionaux PASS
- 03/06/2024 : COPIL PASS
- 14/06/2024 : Journée de coordination PASS
- 30/09/2024 : Réunion avec la pharmacie concernant la facturation pour les soins urgents
- 01/10/2024 : Echange de pratiques PASS régionale à Caen
- 07/10/2024 : rencontre avec le CLAT de Cherbourg
- 18/10/2024 : visio avec la CPAM de la Manche
- 18/10/2024 : rencontre partenaires avec Conscience Humanitaire
- 22/10/2024 : rencontre partenaires COALLIA
- 22/10/2024 : rencontre partenaires Itinérance
- 29/10/2024 : rencontre partenaires France Terre d'Asile(visio)
- Présentation de la PASS interne par Le Dr Duroy aux nouveaux internes
- 10/12/2024 : webinaire sur le refus de soins discriminatoires

PUBLIC ACCUEILLI EN 2024

FILE ACTIVE EN 2024



- Age

	0 à 6 ans	7 à 17 ans	18 à 25 ans	26 à 64 ans	65 et +	Total
Total	42	63	128	477	19	729
En 2023	40	83	194	482	14	813

- Lieu de naissance

- France + DOM

66// 70 en 2023

- Europe + Etrangers hors EU

647// 752 en 2023

Couverture sociale

	Nombre	En 2023
Sans	245	366
De base	41	49
Complète	387	372

Ressources

	Nombre	En 2023
Salaire	27	45
Retraite	6	6
RSA	29	28
ASS	0	2
AAH	20	14
Chômage	5	2
Pension d'invalidité	2	3
ADA	215	240
Autres	5	9
Sans ressources	307	407

Domicile

	Nombre	En 2023
Fixe / stable	104	142
Mobile / Caravane	4	1
Famille / Amis	112	108
Foyer	296	318
Hôtel, urgence, 115	75	74
Sans hébergement, rue	21	23
Bidonville, squat	58	113
Autre	7	9

Situation familiale

	Nombre	En 2023
Célibataire	399	512
Nombre d'enfants à charge	81	61
En couple	187	185
Nombre d'enfants à charge	255	284
Mineur	101	109
Dont Mineur isolé	6	20

SYNTHESE DES INDICATEURS DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI

LES CONSULTATIONS MEDICALES.

	2024	2023
Nombre de patients - file active	523	590
<i>dont femmes</i>	201	181
<i>dont hommes</i>	322	409
Nombre de nouveaux patients	322	442
Nombre 1ère consultations médicales des adultes	468	550
Nombre 2ème, 3ème, 4ème consultations des adultes	430	559
Nombre 5ème consultations des adultes	176	273
Total consultations médicales des adultes	1074	1392
Nombre 1ère consultations médicales pédiatriques	70	79
Nombre 2ème, 3ème, 4ème consultations pédiatriques	35	46
Nombre 5ème consultations pédiatriques	1	1
Total consultations médicales pédiatriques	106	126
Total consultations médicales	1180	1508

En 2024, l'activité médicale a diminuée de 22% en nombre de consultations. Cette diminution a pu en partie être liée à la diminution de la file active des patients (-11%).

Il y a eu une modification de la file active des patients. En effet, une augmentation du nombre de femmes vue en consultation (passant de 31% en 2023 à 38% en 2024) a été constatée.

En moyenne en 2024 :

- 6,5 consultations médicales ont été réalisées lors des permanences du lundi matin.*
- 21 consultations médicales ont été réalisées lors des permanences du jeudi (matin et après-midi).*

D'un point de vue pathologique, les affections dermatologiques ont été les motifs de consultation les plus fréquents en 2024 même si elles ont baissé par rapport à 2023 (171 consultations en 2024), représentant 12% de l'ensemble des motifs de consultation. Les affections digestives ont été en deuxième position dans les motifs de consultation (128 consultations) puis les pathologies cardiovasculaires (120 consultations), puis les troubles psycho-somatiques (101 consultations). A noter l'importante progression des pathologies cardiovasculaires entre 2023 et 2024 puisque celles-ci ont presque doublé (passant de 61 à 120).

Les examens complémentaires (imagerie et biologie) se sont élevés à 297 demandes en 2024 ce qui, rapporté à l'ensemble des motifs de consultation, représente 21% de cet ensemble.

LES INTERVENTIONS INFIRMIERES.

- Nombre de patients file active
- Nombre de nouveaux patients
- Nombre de 1^{ère} consultation
- Nombre de consultations de suivi
- **Total consultations infirmières**
- **Nombre actes infirmiers**

2024		2023
683	255 F	700
415	428 H	509
683		700
1143		1170
1823		1870
5194		5102

L'activité IDE reste stable en 2024

Les consultations du jeudi ont été réalisées en présence de 2 infirmières ce qui permet de fluidifier les consultations médicales d'une part et de pouvoir réorienter les patients possédant une carte vitale d'autre part.

Cette nouvelle organisation était nécessaire au bon fonctionnement des consultations du jeudi, journée toujours très chargée.

L'IDE d'Accueil et d'Orientation reçoit les patients en présence de la secrétaire de la PASS, et selon la situation administrative, les personnes sont soit orientées vers le médecin présent, soit réorientées vers SOS médecins (ou plateforme CPTS) ou en téléconsultation.

Les personnes reçues le jeudi sont des patients présentant des symptômes aigus.

Pour les pathologies chroniques ou encore des consultations qui nécessitent un temps plus long d'écoute, les rendez-vous sont positionnés avec le médecin en PASS interne le lundi matin

Il est à noter que l'appel à l'interprétariat se fait de manière beaucoup plus fluide et habituelle, ce qui facilite grandement la compréhension réciproque soignants/soignés.

L'équipe n'a pas pu mettre en place de temps d'éducation à la santé du fait d'une file active toujours importante et de la réorganisation demandée par les instances.

Le rehaussement des frontières a entraîné une forte baisse de la population afghane présente à Cherbourg. En effet, contre 70 à 90 personnes présentes sur le camp les autres années, il n'y a plus que 10 personnes environ actuellement.

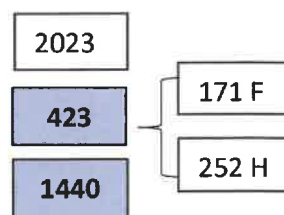
*Le dépistage du cancer colorectal et du sein était dans les projets à mettre en place en 2024.
Le recensement des patients a été réalisé.*

*Pour l'année 2024 il a concerné 30 personnes et 15 ont été contactées pour la réalisation des tests.
Les IDE ont travaillé conjointement avec la CPAM sur ce projet mais la difficulté a été de pouvoir obtenir les étiquettes. En effet seul un document présentant une étiquette sur feuille simple nous a été adressé ce qui ne nous permet pas de faire les étiquetages nécessaires correctement. Cela sera donc la piste à explorer pour 2025.*

LES INTERVENTIONS SOCIALES.

Le temps consacré à chaque patient par l'assistante sociale est très difficilement mesurable car varie en fonction des besoins du patient (autonomie, maîtrise de la langue...)

- Nombre de patients en file active
- Nombre d'entretiens de PEC



L'année 2024 a été une année particulière pour l'activité des assistantes sociales de la PASS. En effet, l'une a été en congé de mi-juin à décembre quand la seconde est intervenue en parallèle de son activité hospitalière. Dans ces conditions et aux vues de la charge de travail, le recueil de données n'a pu être complété que pour le mois de janvier 2024. Celui-ci comptabilise 91 patients rencontrés au cours de 185 entretiens menés.

Pour l'intervention de mi-juin à décembre, l'assistante sociale qui intervenait en parallèle de son activité hospitalière habituelle a rencontré 158 patients (73 femmes et 85 hommes).

Le fait que le remplacement de l'ASS en poste à temps plein n'ai pas pu être couvert malgré la parution d'une offre d'emploi engendre des difficultés d'analyse de son activité.

Sur son temps de présence, l'ASS a participé, comme les années précédentes, aux rencontres partenariales avec l'objectif constant du travail commun. Il s'agit à la fois de rencontres entre partenaires au sujet de la veille sociale ou de l'évolution des pratiques communes pour mieux accompagner les patients que de réunions de synthèse concentrées sur la situation d'un patient ou d'une famille pour proposer un accompagnement plus complet dans les limites des missions de chacun.

Le binôme d'assistantes sociales PASS enrichi tant les services proposés aux patients que les pratiques de chacune.

Le travail étroit mené les années précédentes entre l'agent d'accueil et l'ASS a permis de limiter les conséquences de l'absence d'ASS pour la fin d'année

ACTIVITES ADMINISTRATIVES.

Les principales missions de l'agent d'accueil / secrétaire sont :

- Accueillir et renseigner les usagers / partenaires...
- Ouvrir les dossiers patients, vérifier les informations administratives
- Orienter les usagers vers les professionnelles de la PASS
- Vérifier les droits sociaux des usagers
- Participer à des démarches d'accès aux droits sous la responsabilité de l'assistante sociale en charge du dossier
- Tenir un état des patients « factures dues » en collaboration avec le bureau des mouvements et l'assistante sociale
- Renseigner les statistiques ARS
- Participer aux réunions PASS / PASS dentaire
- Participer à la communication autour de la PASS

Les chiffres à retenir :

• Passages :	1543
• Ouvertures de dossier :	552
• Sollicitations téléphoniques :	435
• Démarches administratives :	329
• Prise de rendez-vous	252
• Gestion matériel / dossier	96

L'agent administratif « profile » tous les patients PASS dans la grille statistique.

Pour la plupart des accueils, il s'agit d'orientation vers le médecin, l'infirmière, l'assistante sociale ou encore l'infirmière de l'EMPP.

Une grande partie du travail, en collaboration avec l'assistante sociale, concerne l'administratif patients / CPAM : envoi des demandes AME, SOINS URGENTS... ainsi que l'administratif patient / hôpital : prise en charge des soins... tableau commun avec le bureau du mouvement.

A noter, pour 2024 :

- La somme des titres facturés au titre des soins urgents s'élevait à 72501 €
- La somme des titres facturés au titre de l'AME : 34281 €
- La somme des titres facturés au titres des droits PUMA / CSS : 15397 €
- **Un total de 122 179 € a été refacturé à la CPAM.**
- La somme des titres facturés budget PASS 9310 : 1080 €
- La somme des titres facturés budget PASS dentaire 9311 : 4136 €

Aussi, on peut noter des passages de certains patients (souvent bien identifiés) pour de l'écoute, des conseils de vie pratique, l'accès à la douche.

Cette année fut marquée par le congé maternité de l'assistante sociale de PASS, remplacée seulement partiellement par une assistante sociale hospitalière. Ce fait a été l'occasion d'une mise à jour des outils et procédures pour faciliter le travail de remplacement.

Aussi l'agent d'accueil a dû faire preuve d'autonomie dans l'évaluation sociale, l'accompagnement et l'orientation des patients.

BILAN ET PERSPECTIVES

Les projets dans lesquels l'équipe s'est investie

L'arrivée de la cadre a permis à l'équipe de se recentrer, se réorganiser sur ses missions premières :

- Mise en place du staff hebdomadaire : travail sur certains projets, échanges sur les situations des patients rencontrés dans la semaine.
Ce staff a permis de mettre en exergue les difficultés rencontrées par l'équipe concernant la permanence du jeudi à la PASS externe.
- Réflexions sur la mise en place d'outils : carnet de suivi médico-social, entretiens primo arrivants, dépistage des cancers...

Afin de gérer au mieux l'accueil des patients de la PASS, un appareil de gestion de file d'attente a été mis en place, les patients se sont bien habitués à ce dispositif.



La signalétique de la PASS au sein de l'hôpital a été renforcée tant au niveau du RDJ sur la façade extérieure que dans le hall de l'hôpital où la PASS a été rajoutée dans le listing des services de consultations.

Permanences uniquement en PASS interne depuis le mois de novembre 2024 : 3 médecins bénévoles qui continuent d'intervenir jusqu'en juin 2025 (rapport qualitatif et quantitatif à faire).

Les consultations médicales mais aussi les soins prodigués par l'IDE se déroulent dans un environnement dédié et constitué du matériel nécessaire.

Le manque de médecins traitants sur le territoire conduit les médecins de la PASS à se substituer à ce manque, notamment pour des renouvellements d'ordonnance ou des mises à jour de dossier type MDA par exemple.

Pour fluidifier les consultations, nous avons mis en place quelques créneaux de rendez-vous de consultations programmés sur une permanence hebdomadaire.

Interprétariat : bilan et poursuite du travail sur le développement de l'utilisation de l'interprétariat au sein de l'hôpital

- Poursuite et propositions du travail commun des procédures avec les urgences pour une meilleure prise en soins et fluidifier leurs parcours de soins.

La fiche de poste de l'ASS a été mise à jour

Formation premier secours, rappel avec le CODEVI CHPC

Difficultés rencontrées :

-Locaux inadaptés à l'externe : salle d'attente trop exiguë, manque de bureaux, douche qui fuit dans la salle d'attente, un bureau isolé.

Cela a entraîné une demande de l'équipe de la PASS du CHPC de ne plus utiliser les locaux de la PASS externe et de pouvoir travailler uniquement en interne.

Des rencontres ont eu lieu avec les médecins bénévoles qui n'étaient pas favorables à un changement.

Après 4 rencontres, depuis fin novembre 2024, 3 médecins continuent à travailler comme bénévoles le jeudi en interne. Un bilan de cette collaboration sera réalisé en juin afin d'évaluer de manière qualitative et quantitative ce partenariat.

Des outils de base sont à retravailler pour 2025 : dossier informatisé, procédures, facturation...

-Manque de médecins traitants

LES PERSPECTIVES 2025

Pour l'année 2025, la PASS du CHPC souhaite rester mobilisée sur ses missions premières. Elle poursuit son investissement auprès des patients dans les situations les plus précaires, éloignés du soin. Cet investissement se fait au quotidien par l'animation du réseau, les réponses aux sollicitations, l'information et l'échange, le tout avec un regard pluridisciplinaire.

Perspective 2025 :

- Réorienter les moyens de la PASS externe vers la mise en œuvre d'une PASS Somatique sur le site de l'hôpital Simone Veil à Valognes
- Informatisation de l'activité PASS sur le logiciel RESURGENCES
- Evaluation qualitative et quantitative à 6 mois des permanences uniquement en interne
- Reprendre les interventions à l'accueil de jour (Ex SAO) pour l'éducation à la santé en élargissant les thématiques
- Présentation de l'équipe et des missions de la PASS aux infirmières coordinatrices du CHPC
- Intervention d'équipe à l'IFSI pour présenter les missions de la PASS prévu en mai 2025
- Accueil des internes en médecine en collaboration avec le Dr Duroy
- Développer les entretiens en binôme IDE/ASS pour les primo arrivants
- Rencontres régulières avec le service des urgences notamment avec les agents d'accueil et les IDES parcours patients pour échanger sur nos difficultés en lien avec le public commun accueilli
- Organiser une journée portes ouvertes PASS pour les soignants de l'hôpital
- Rencontre avec l'OFII en mai 2025 à Caen
- Développer l'utilisation du carnet de suivi médico social
- Aller à la rencontre de partenaires comme le SPIP,...
- Aller à la rencontre des équipes des services de soins pour refaire une présentation de la PASS
- Mise à jour des procédures plus administratives et des informations générales de la PASS par l'assistante sociale et la secrétaire
- Le suivi des dépistages des cancers (colon, sein) auprès des patients de 50 ans et plus est à poursuivre et à améliorer sur la PASS de Cherbourg.
- Retravailler sur l'accueil et l'orientation (informations partenaires) des patients.

BILAN FINANCIER 2024

PASS - Permanences d'accès aux soins de santé

UF 9310



Périmètre du financement

Le montant de la dotation correspond pour l'essentiel aux surcoûts associés aux moyens dédiés en ressources humaines (l'équipe est a minima composée d'un ETP d'infirmière et un ETP d'assistant social) auquel s'ajoutent les frais de structure de l'entité (pouvant être considérés comme représentant 15 à 25% des charges nettes totales)

Montant de la dotation

264 090 €

Bilan Financier 2024

Charges			Produits	
Dép. Pers		270 887 €	264 090 €	Dotation (FIR)
PM	0,2 ETP	24 753 €	-17 081 €	Trop perçu N-1
PNM	3,1 ETP	246 134 €		
IDE	1,22 ETP	81 640 €	150 €	Autres recettes
Cadre	0,1 ETP	7 810 €		
AMA	0,5 ETP	22 848 €		
Ass. Sociale	1,3 ETP	133 836 €		
Autres dép.		9 911 €		Autres recettes
Ch. Indirectes	18%	61 639 €		
Total Charges		342 436 €	247 159 €	Total Produits
Résultat		-95 277 €		

Observations

Dotation amputé de 17 081€ compte tenu du résultat excédentaire de 2023

La directrice,

Séverine KARRER